



# Le Rapide

*De la Beaurivage*

**Municipalité de Saint-Gilles**

Mercredi, le 17 juillet 2024

**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE LOTBINIÈRE  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GILLES**

## AVIS PUBLIC – DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, Raynald Martel, greffier-trésorier de la municipalité de Saint-Gilles, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil le 12 août 2024 à 20 h 00, à la salle du Conseil.

**Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :**

La demande concerne le lot 6 515 972 du cadastre du Québec en la circonscription de Lotbinière sis au 620, rue de Rigel. Le demandeur, CONSTRUCTION JP POULIOT MC INC., a fait une demande de dérogation mineure relativement au règlement de zonage 363-08.

Cette demande a pour but de permettre la construction d'une résidence comportant un garage annexé à moins de deux mètres de la ligne du lot, entre le lot 6 515 972 et le lot 6 515 973;

De permettre également une somme des marges de recul latérales de 3,10 mètres au lieu de 6 mètres.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande le 12 août 2024 à 20 h 00.

Pour toute information supplémentaire concernant cette demande, communiquez avec le directeur général au 418 888-3198 ou par courriel à : [dg@stgilles.net](mailto:dg@stgilles.net)

---

Donné à Saint-Gilles, ce 17<sup>ième</sup> jour de juillet 2024.

---

Raynald Martel, greffier-trésorier

# DISTRIBUTION DE BARILS D'EAU DE PLUIE À PRIX RÉDUIT

Encore quelques unités  
disponibles !

Pour réserver le vôtre : [info@stgilles.net](mailto:info@stgilles.net)



# CONSEIL MUNICIPAL

Lundi - 12 AOÛT 2024  
20 h 00



Salle municipale - 1605, Principale



**Bonnes  
vacances  
de la  
construction**

**Soyez prudents sur les routes !**